



manipulation par mon ex depuis la séparation niveau financier

Par **ben73**, le **30/05/2013** à **22:29**

Bonsoir, je vous contacte pour plusieurs points

Depuis la séparation (union de fait) je lui réclame l'argent, dont elle a profité abusivement en me manipulant pour l'avoir,...

-quand elle s'est séparée, elle touchait les allocations, alors que c'est moi qui est rester dans la maison avec les enfants(le plus grand est issu d'une première union),à tout payer que ce soit logement, nourriture,trajets école...J'ai des attestations sur l'honneur de mes anciens voisins le prouvant.

Elle est partie en bloquant sur son compte la taxe d'habitation.

J'ai saisi un recours à la CAF mais cela traine depuis 1 an, donc je vais saisir le tribunal à l'encontre de la CAF et de Mme car elle s'est mariée depuis. Donc là je vais demander en plus une révision de la pension car elle n'a pas justifier ses revenus quand nous sommes passer au JAF .

- De par son grand côté manipulatrice (perversion narcissique), elle m'a soutirer de l'argent, pour payer 2 fois son loyer, des notes de téléphone astronomique,de me demander encore pour mettre du gazoil et leur donner de quoi manger quand elle les récupérait, alors qu'elle ne la fait qu'une semaine sur 5 mois en gros, du coup elle profitait de l'argent pour assouvir tout type d'activités.

Sans compter les crédits que j'ai dû faire pour essayer de m'en sortir en vain....

Tout cela a durer pendant 5 mois jusqu'à ce que je parte avec ma fille vivre à 150km d'elle, car j'ai trouvé du travail en adéquation avec une fille de 2ans et vivre sereinement (j'ai la garde principale)

Donc je voulais savoir exactement quels recours existent pour ce type de manipulation, car je suis dans une situation assez compliquée financièrement parlant sachant que sur ces 5 mois il y a pour quasi 6 fois le SMIC!

En vous remerciant d'avance